MOAL Louis-Jean (1928-1998). Le médecin colonial de la transition.

Pour les médecins qui ont choisi l'option « colonies » à la sortie de l'École de Lyon ou de Bordeaux dans les années 50, la carrière a été pour le moins imprévisible, avec des changements fréquents de statut et des missions nouvelles qu'il a fallu assumer, dans un environnement politique souvent troublé, avec parfois l'hostilité des populations et des administrations locales. Joël Le Bras (Bordeaux 1958) nous dit que Louis-Jean Moal en fut l'archétype.

Louis-Jean Moal est né à Lisieux dans le Calvados le 15 juin 1928.

Il obtient son PCB à Rennes en 1946 avant d'entrer à l'École annexe de médecine navale de Rochefort.

Il intègre la promotion 1947 de Santé navale (matricule 723) de Bordeaux et en sort en 1952.

À l'issue de son stage au Pharo à Marseille en 1953, il est placé en position hors-cadre au ministère des Colonies pour servir en Côte d'Ivoire.

Il y effectue un séjour de trois ans en qualité de médecin-chef du cercle médical de Daloa. Il y tient l'hôpital de cercle, ce qui le rode aux techniques chirurgicales, et contrôle l'ensemble des formations fixes rattachées, ce qui lui apporte une expérience dans l'organisation, la planification et la gestion.

De 1956 à 1958, c'est pour lui l'Algérie, en qualité de médecin-chef du 1er bataillon du 2e RIC, dans les Aurès. Il participe aux opérations de « pacification » et assure les fonctions de médecin de l'assistance médicale gratuite.

De 1958 à 1960, c'est le Gabon en tant que médecin-chef de la circonscription de Njolé, à quelques kilomètres de Lambaréné où il entretient de bonnes relations avec Albert Schweitzer et le personnel de l'hôpital du prix Nobel de la paix.

En 1961 et 1962, Louis-Jean Moal est affecté au Pharo et à l'hôpital Michel-Levy pour y préparer l'assistanat de radiologie. Il échoue au concours et ne se représente pas. Il repart, en position de cadre et est nommé médecin-chef du 21e RIMa et de l'infirmerie de garnison de la base de Diego-Suarez à Madagascar. De 1964 à 1965, affecté au centre de sélection N°3 de Guingamp, il obtient la « qualification de 1er niveau », équivalent de l'assistanat.

De 1965 à 1969, il est médecin du secteur des grandes endémies de Brazzaville où, confronté à la maladie du sommeil, il acquiert une solide expérience. Il est alors affecté sur place au poste de conseiller technique pour les grandes endémies du directeur de la santé publique du Congo.

De 1971 à 1972, il se place « hors budget » pour suivre l'enseignement de l'École de santé publique de Rennes où il obtient son diplôme. Il est alors affecté comme conseiller technique à la direction de la santé rurale de Haute-Volta à Ouagadougou.

En 1974, il retrouve l'uniforme du fait de son affectation à Baden-Baden en Allemagne où il occupe les fonctions de chef du service de santé du secteur centre. Le 1er juillet 1975, il obtient la « qualification de niveau 2» et il prend la tête, de 1976 à 1980, de l'hôpital des armées André Genet à Trèves. En 1980, il est nommé médecin-directeur du centre hospitalier Gaston Bourret de Nouméa. En Nouvelle-Calédonie, la période est troublée et le territoire obtiendra son autonomie en 1984. Louis-Jean Moal doit s'attaquer à un plan rigoureux « de rénovation et d'humanisation » du centre hospitalier, puis vider les lieux avec ses camarades militaires pour laisser la place à des confrères civils venus de métropole. Le 1er janvier 1982, le centre hospitalier Gaston Bourret acquiert son autonomie et Louis-Jean Moal doit assurer jusqu'en 1983 l'intérim de son successeur civil ! Il lui est demandé d'intégrer la clinique Magenta au nouveau grand centre hospitalier territorial Gaston Bourret, ce dont il s'acquitte de main de maître.

En octobre 1983, il prend la présidence de la commission de~~s~~ réforme~~s~~ des pensions à Marseille, en position « hors budget », puis il fait valoir ses droits à la retraite en 1985.

Il décède au Conquet (Finistère) le 4 février 1998 et repose au cimetière Kerfautras de Brest (Finistère).